



**Après le vote de l'Assemblée sur les retraites
La meilleure réponse, c'est une puissante
journée d'actions le 23 septembre**

Ce mercredi 15 septembre 2010, après l'imposante journée d'action et de grève du 7 septembre dernier, la mobilisation pour élargir le rapport de force s'est à nouveau réalisée sous diverses formes. De nombreuses initiatives dans les entreprises et des rassemblements unitaires ont permis aux salariés du privé et du public d'interpeller les députés, les membres du gouvernement et le Président de la République.

Le gouvernement et les députés de droite ont décidé de passer en force, censurant le débat à l'Assemblée nationale, faisant fi de l'opposition d'une grande majorité de la population. Les députés de droite ont voté pour le texte de réforme des retraites présenté par le gouvernement, conçu par l'Élysée. Les quelques amendements adoptés en séance ne remettent pas en cause le caractère fondamentalement injuste et inacceptable de cette réforme. Au contraire, les travaux parlementaires ont été l'occasion d'aggraver certaines dispositions. La CGT dénonce notamment l'extension de l'épargne retraite, ce qui est contraire à la retraite solidaire par répartition.

Mais ces parlementaires, le gouvernement, le chef de l'Etat auraient tort de considérer que la partie est terminée. La CGT réaffirme sa totale détermination à empêcher ce recul social.

En effet à quelques encablures de la nouvelle journée de grèves et manifestations interprofessionnelle et unitaire du jeudi 23 septembre 2010, 70 % de l'opinion publique souhaite que la mobilisation se poursuive. C'est un nouvel élément de confiance à mettre à l'actif de la campagne CGT engagée depuis plusieurs mois.

Une nouvelle enquête atteste que toutes les catégories de salariés rejettent le recul de l'âge de départ en retraite de 60 à 62 ans et le recul de l'âge à taux plein de 65 à 67 ans. Au fur et à mesure que le débat se développe dans le pays, les arguments du gouvernement perdent du terrain. Il est maintenant obligé de reconnaître que pour les salariés-chômeurs, avant 62 ans, c'est l'indemnisation du chômage, et donc les cotisations salariées, qui devront prendre le relais.

Chaque jour qui passe voit le nombre d'opposants à la réforme croître et l'exigence que s'ouvrent de véritables négociations se renforcer. Aucun responsable politique digne de ce nom ne peut durablement l'ignorer, sauf à prendre le risque d'une grave crise sociale.

Il apparaît de plus en plus clairement que le Chef de l'Etat et son gouvernement cherchent à imposer une réforme pourtant rejetée par une grande majorité des salariés et l'unanimité de leurs syndicats. Dans ces circonstances, la journée de grève et de manifestations du 23 septembre prochain est essentielle. La CGT appelle l'ensemble de ses organisations à se concentrer sur sa préparation, dans toutes les localités, toutes les entreprises, afin d'élargir la mobilisation parmi toutes les catégories de salariés.

La CGT appelle ses organisations, ses militants et les salariés à démultiplier les débats, à être à l'initiative d'assemblées générales unitaires dans les entreprises, à se déployer auprès des salariés inorganisés pour ancrer les revendications sur les retraites, l'emploi et les salaires.

Le jeudi 23 septembre, journée de grève et de manifestations unitaires dans tout le pays, sera une nouvelle étape de la mobilisation interprofessionnelle avant l'ouverture du débat au Sénat qui s'engagera le 5 octobre.

La CGT appelle les salariés à débattre et à décider de l'arrêt de travail et participer nombreux aux manifestations du 23 septembre.

La CGT continuera de prendre toutes les dispositions pour que les organisations syndicales puissent, ensemble, relever le défi que nous lance le gouvernement.

Montreuil, le 15 septembre 2010, 18 heures.